

Newsletter n°75

avril, mai, juin 2020

المفقودون المفقودون
المفقودون المفقودون
المفقودون المفقودون
المفقودون المفقودون
المفقودون المفقودون
المفقودون المفقودون

Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie



Des événements en attente dû à la situation sanitaire...



Source: Maghreb Emergent

Deux événements importants ont été prévus par le CFDA et Sos Disparus au cours du semestre, mais la situation sanitaire n'a pas permis de les tenir. A ce jour, aucune date de report n'est

planifiée mais le CFDA et Sos Disparus espèrent toujours pouvoir les organiser. Le premier événement consistait en une conférence sur l'indépendance de la justice en Algérie. Cependant, cela n'empêche pas de maintenir les contacts avec les intervenants et de poursuivre le travail de veille afin de mettre à jour ces thématiques dans la perspective de tenir cette conférence dès que la situation sanitaire le permettra. Dans un second temps, un séminaire sur la mémoire collective et la justice transitionnelle en Algérie est également prévu. Même si la date reste également indéterminée

pour le moment, les équipes du CFDA et de Sos Disparus sont toujours en contact avec l'ensemble des participants (avocats, responsables d'ONG, journalistes, etc.) afin de mettre à contribution ce temps d'attente pour affiner le programme.

... compensés par une forte activité de notre « Radio des sans-voix »



Source: Liberté Algérie

Si la situation sanitaire a rendu impossible la tenue des événements précités, cela a été compensé, d'une certaine façon, par les nombreux programmes radios proposés à partir de documentaires, témoignages, débats, plaidoyers, etc. Le CFDA et Sos Disparus sont fiers de pouvoir dire que la Radio des Sans Voix a gagné en visibilité sur ses différents réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) et sur son site internet. Trois grandes thématiques ont permis de continuer à promouvoir les droits humains en Algérie sous différents aspects : la liberté d'expression (avec des émissions sur le sort des prisonniers d'opinion, dont Abdelwahab Fersaoui, Président de Rassemblement actions jeunesse (RAJ) ; et sur la situation des journalistes en Algérie à l'occasion de la Journée internationale de la Liberté de la Presse), la question du racisme (avec une interview de Saïd Salhi, Vice-Président de la Ligue algérienne des Droits de l'Homme) et enfin les droits des femmes algériennes (avec un focus particulier

sur les violences domestiques en période de crise sanitaire, les violences sexuelles et des portraits de femmes emblématiques de l'histoire algérienne, comme Yasmina Addi). Par ailleurs, la radio a aussi poursuivi ses autres programmes, sur l'Etat de droit et la présentation de cas individuels de disparitions forcées pendant la guerre civile en Algérie des années 90.

Un travail essentiel de plaidoyer permanent malgré la crise sanitaire



Les équipes du CFDA et de Sos Disparus ont pu poursuivre leur travail de plaidoyer à distance, en continuant à prendre contact avec des personnalités politiques algériennes, par mail ou téléphone. Les objectifs et revendications restent inchangés : sensibiliser au sujet des disparitions forcées et obtenir la vérité et la justice pour tous les disparus des années 1990 et leurs proches. Le but final du CFDA est la mise en place d'une Commission Vérité ou d'autres mécanismes de justice transitionnelle. Aux Nations Unies, la délégation du CFDA a insisté sur l'importance d'ouvrir des débats au sein de l'Assemblée populaire algérienne et des partis politiques et a interpellé les ministres afin que ces recommandations soient mises en œuvre.

Des rassemblements de familles de personnes disparues variable selon les wilayas et l'évolution de la crise sanitaire



Tous les mercredis depuis 1998, de nombreuses mères, sœurs, épouses, filles de disparus organisent des rassemblements dans toute l'Algérie afin de mobiliser l'opinion publique sur ces questions et de mettre la pression sur les autorités, pour qu'enfin la vérité soit exposée au grand jour. Les rassemblements ont été variables selon les wilayas et même si la situation est presque revenue à la normale (en comparaison à la période de confinement), la pérennité de ces rassemblements est encore incertaine. Malgré tout cela, la détermination et la résilience de ces femmes dans leur combat contre les disparitions forcées restent et resteront inchangées. Nos équipes en Algérie ont ainsi, avec elles et leurs familles, effectué un travail de veille sur la situation sanitaire. Afin de pouvoir maintenir la mobilisation, le CFDA et Sos Disparus ont gardé le contact avec les familles de disparus pour les encourager à poursuivre la mobilisation, ont rédigé les revues de presse et ont travaillé sur les dossiers de disparus.

Des communications aux instances internationales sur les disparitions forcées



Au cours de ce trimestre, les équipes du CFDA ont travaillé sur la communication du dossier de Najib ZAOUÏ au Comité des Droits de l'Homme. Nadjib Zaoui a disparu en 1998 après avoir été arrêté par des officiers du Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS), en compagnie de son neveu. Ce dernier a été libéré quelques jours plus tard mais n'a plus jamais revu Nadjib. Le père de Nadjib a effectué toutes les démarches juridiques et administratives possibles en Algérie afin de retrouver son fils, mais en vain. La communication devrait donc être déposée au Comité des Droits de l'Homme prochainement. Par ailleurs, dans l'affaire BENIDIR, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) a rendu ses contestations le 9 décembre 2019. La CADHP a estimé que l'Etat algérien était effectivement responsable de la disparition de M. Ali BENIDIR, que de potentiels dédommagements financiers ne pouvaient en aucun cas suffire à rendre justice à la mère de M. BENIDIR, son père étant désormais décédé, et que la Charte pour la

réconciliation et pour la paix (2005) n'était nullement légitime à priver les familles de victimes de leur droit individuel à la justice. La Commission a donc conclu que le manque de diligence requise pour faire la lumière sur les violations des droits de l'Homme perpétrées contre M. BENIDIR n'a pas permis à ses proches de connaître la vérité sur ce qui s'est réellement passé. La CADHP a aussi mentionné le fait que cette Communication relevait d'un contentieux d'intérêt public dont l'issue aura un impact sur les autres victimes de la tragédie nationale. La Commission est donc d'avis que la mise en place d'une Commission indépendante chargée de faire la lumière sur les événements survenus pendant la période de la tragédie nationale permettra de répondre à la quête de la vérité que recherchent les victimes.

Préparation de la commémoration de la Journée internationale des disparus avec un collectif d'associations



La Journée internationale des Victimes de Disparitions Forcées se tient chaque année le 30 août. A cette occasion, le CFDA a préparé un événement public et une conférence en ligne, dont la prochaine newsletter parlera plus en détail.

Alimentation d'une base de données sur les disparus en Algérie



Le CFDA et Sos Disparus effectuent conjointement un grand travail de collecte de données auprès des familles des victimes afin de documenter le plus de cas possibles de disparitions forcées survenues durant la guerre civile algérienne. De nouveaux dossiers sont constamment constitués et intégrés depuis peu à une base de données numérique. Ce travail permet de rationaliser l'accès aux informations figurant dans les dossiers et de sécuriser la préservation de ces données. Le CFDA et Sos Disparus transmettent également régulièrement les dossiers que nous constituons auprès des familles des victimes au Groupe de Travail sur les disparitions forcées des Nations Unies.

Revue de Presse

Avril 2020

<https://bit.ly/2yh1lOg>

Mai 2020

<https://bit.ly/3d15TGI>

Juin 2020

<https://bit.ly/31JL1RP>

Contacts

Email : cfda@disparus-algerie.org

Site : www.algerie-disparus.org

Phone : 0033 (0)1 43 44 87 82/ Fax : 0033 9 53 36 81 14



[Notre page](#)



[Notre Mémorial Virtuel](#)